



Le Centre Hospitalier de Dax Côte d'Argent recrute 1 médecin de santé au travail temps plein ou temps partiel

Etablissement :

988 lits et places (367 MCO, 168 SSR, 64 PSY, 100 USLD, 255 EHPAD, 28 MAS)
2112 ETP hors internes (155 ETP personnel médical, 1957 ETP personnels non médicaux) ;
7 pôles d'activité
Plateau technique complet :
Imagerie (scanner, IRM)
Laboratoire d'analyses médicales
Service d'anatomo-pathologie
2 accélérateurs de particules
Bloc opératoire - 9 salles
Endoscopie, écho endoscopie
UNV
Réanimation et USC
SAU / SMUR

46 000 passages aux urgences, 52 000 séjours et séances, 12 000 interventions chirurgicales, 146 000 consultations

Etablissement dynamique, situé dans une région agréable, à proximité de l'océan et des Pyrénées, de l'Espagne et de grandes villes (Bordeaux, Bayonne, Pau)

Service :

Le service de santé au travail du Centre Hospitalier de Dax a en charge l'ensemble des 2200 personnels de l'établissement, répartis sur 3 sites principaux sur Dax (site MCO Vincent de Paul, site de gériatrie du Lanot, site de l'hôpital thermal), et sites annexes externes (Magescq, Saint Vincent de Tyrosse notamment).

L'établissement développe des activités de médecine, chirurgie, obstétrique, urgences SMUR, Réanimation et surveillance continue, psychiatrie, SSR, USLD et EHPAD, plateau médico technique (imagerie, pharmacie, radiothérapie, biologie médicale, anatomo-pathologie), services administratifs, logistiques et techniques.

Le service est composé d'un praticien, de 2 IDE, d'une secrétaire, d'une psychologue du travail intervenant à temps partiel

Profil du poste :

Consultations et avis sur aptitude, visites de pré-reprise, de reprises après arrêt ou AT/MP, prescription d'examens complémentaires, suivi des vaccinations

Études de poste, identification et analyse des risques professionnels, travail de prévention des AT en lien avec le CHSCT et la DRH, actions de prévention, en rapport avec l'activité professionnelle,

Conseil à la direction sur l'amélioration des conditions de travail, l'ergonomie des postes de travail, la protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances, et notamment contre les risques d'accidents du travail ou d'exposition à des agents chimiques dangereux, l'adaptation des postes favorisant le maintien dans l'emploi des salariés

Suivi et tenue des dossiers des agents, traçabilité et contribution à la veille épidémiologique
Participation au CHSCT, rédaction du rapport annuel de la médecine du travail

Profil :

Praticien titulaire d'un diplôme de docteur en médecine et d'un DES de médecine du travail ou équivalent.
Inscription à l'ordre obligatoire.

Statut :

Contractuel (Contrat du droit publié - Décret 91-155 du 06/02/1991, ou PHC) ou Praticien hospitalier

Contacts :

Mme le Dr BENEAS, médecin du travail : tél 05 58 91 48 60

M BEAUDRAP, directeur des affaires médicales, tél : 05 58 35 67 82

Envoi des candidatures par mail à : emploimedical@ch-dax.fr
Courrier : Boulevard Yves du Manoir, BP 323, 40107 DAX CEDEX

